



# Information sur la mixité définitive 2017

*Chers Clients,*

Besançon, le 2 février 2018.

La société SEVE est heureuse de vous annoncer que le taux d'énergies renouvelables et de récupération utilisé dans la production de chaleur du réseau de chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal pour l'année **2017** est de **75 %**.

Ce taux est maintenant accessible grâce aux investissements de la Ville de Besançon dans de nouveaux moyens de production.

Par la valorisation de la chaleur de l'incinération des déchets ménagers et l'utilisation du bois, le réseau de chaleur se veut plus respectueux de l'environnement et contribue à la préservation des ressources naturelles et des énergies fossiles.

En raison de l'utilisation de plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), le taux de TVA est maintenu à 5,5 % sur la facturation R1 de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS) pour l'année 2018.

Le réseau de chaleur de Planoise et des Hauts du Chazal entre parmi les plus vertueux des réseaux des grandes villes.

**Il n'y aura pas d'ajustement de mixité sur notre facturation 2017.**

Cette année encore, nos équipes feront tout pour vous assurer le meilleur des confort thermiques, tout en poursuivant leurs efforts en matière de développement durable.

Recevez nos meilleures salutations.

Le Directeur Général,  
**Adrien Vadrot.**

